



Paris, le 4 février 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Lancement de l'Observatoire territorial du logement étudiant francilien

Face à la difficulté croissante pour les étudiants de se loger, le réseau des associations des collectivités pour l'enseignement supérieur et la recherche (composé de FNAU, AVUF, CPU, ADCF, France Urbaine et Banque des Territoires) a lancé, en avril 2018, un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'observatoires territoriaux du logement étudiant. L'inter-Regroupement coordonné par la COMUE Paris Lumières et l'inter-Crous, coordonné par le Crous de Paris, se sont déclarés candidats pour porter ensemble cet observatoire à l'échelle du périmètre francilien. Le projet d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale adopté par ces acteurs en 2016 a identifié le logement étudiant comme l'un des leviers essentiels à la réussite universitaire et à l'intégration des étudiants aux territoires.

Cet observatoire qui repose sur une gouvernance partenariale associant tous les acteurs franciliens de l'enseignement supérieur, du logement et les collectivités territoriales (la Ville de Paris, la Région Île-de-France) a pour objectif de mieux identifier les besoins en matière de logement étudiant et de disposer d'une connaissance fine de la diversité de l'offre pour répondre de manière optimale aux besoins des étudiants franciliens.

Il aura vocation à travailler avec les observatoires construits dans les territoires infra régionaux et son ambition est de faire entrer le logement étudiant dans les politiques locales de l'habitat tout en s'inscrivant dans la dynamique du plan 60 000 logements.

**Le 30 janvier 2019, le réseau des associations de collectivités territoriales (France Urbaine, AdCF, Avuf, FNAU, Villes de France) a annoncé la labellisation de l'Observatoire territorial du logement étudiant francilien**, lui apportant ainsi l'avantage d'être identifié par l'Observatoire national, de bénéficier de ses données et de partenariats nationaux, de rejoindre une communauté d'échanges et de mutualisation à l'échelle nationale, de profiter des études et analyses de l'ensemble du réseau et de voir la valorisation de ses travaux par les partenaires nationaux.

Pierre-André Jouvét, Président de l'Université Paris Lumières  
Denis Lambert, Directeur général du Crous de Paris

Contact presse : Marcelline Guiffan, 01 40 51 36 87, [communication@crous-paris.fr](mailto:communication@crous-paris.fr)

---

**Le Crous de Paris, qu'est-ce que c'est ?** Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris (Crous) est l'opérateur de l'état pour la vie étudiante. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie des étudiants de l'académie de Paris par la gestion d'aides sociales étudiantes, du logement étudiant, de la restauration universitaire, de l'accueil des étudiants internationaux et l'animation de la vie culturelle et sportive.